

Réf: Dossier 307732

Avis de constitution

SOCIETE « TAN GOLD COMPANY »

Siège ABIDJAN YOPOUGON institut des aveugles
quartier millionnaire non loin de la boulangerie super
pain, Lot 12, Ilot 126

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAN GOLD COMPANY »

Objet : Exploration minière et autres activités connexes

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON institut des aveugles
quartier millionnaire non loin de la boulangerie super
pain, Lot 12, Ilot 126

Dirigeant(s) Mlle TANO ASSIALA BLANDINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04084 du 07/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24973/GTCA/RC/2024 du 07/05/2024

